



Fiers de travailler en français



Bulletin n° 1 • Septembre 2012

Dans ce numéro

**Français au travail,
l'union fait la force**
page 2

**Le français,
langue politique?**
page 4

**Le français,
langue d'intégration
pour les immigrants**
page 6

**Le français menacé
au Québec
et en France?**
page 8

**Des solutions
pour l'avenir du français**
page 10

*Francisation
et mise à niveau des compétences*
Une priorité syndicale
page 11



www.facebook.com/lacsn

www.twitter.com/lacsn

www.vimeo.com/lacsn

www.csn.qc.ca

www.csn.qc.ca/web/francisation

Des syndicalistes du monde entier fiers de travailler en français



Du 2 au 6 juillet 2012, la ville de Québec était l'hôte du Forum mondial de la langue française. La CSN y a été très active, notamment au sein de rencontres de syndicalistes et de spécialistes du monde du travail où la question du français, langue de travail, a été scrutée sous tous ses angles. Cela a permis aux organisations syndicales de partager leurs expériences et de dégager un certain nombre de consensus et de pistes d'action. Dans ce bulletin d'information, nous revenons sur le forum et sur différentes discussions qui ont eu lieu et touchent toutes les travailleuses et tous les travailleurs québécois, Fiers de travailler en français.



Français au travail, l'union fait la force

Sur le papier, les comités de francisation existent depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977. Les entreprises de 100 employé-es et plus doivent réunir, au minimum une fois tous les six mois, au moins six personnes, dont la moitié sont des travailleuses et des travailleurs de l'entreprise. Sauf que nombre de ces instances sont des coquilles vides, comme le fait remarquer Michel Forget, adjoint au comité exécutif de la CSN. « Le rôle des syndicats est majeur pour stimuler ces lieux de coopération et permettre que les choses bougent en entreprise. »

La Charte de la langue française (loi 101) a beau exister depuis 35 ans, le français ne coule pas de source dans toutes les entreprises d'ici. D'où l'importance pour les syndiqué-es de divers horizons de partager leurs expériences pour disposer d'arguments de poids capables de faire bouger les patrons.

Un exemple parmi tant d'autres

Impliqué depuis quatre ans au sein du comité de francisation de l'entrepôt Jean Coutu à Longueuil, Pierre Darveau a réussi à imposer le français aux camionneurs livrant les produits. « Beaucoup arrivent de l'Ontario, mais



Pierre Darveau, travailleur à l'entrepôt des pharmacies Jean Coutu, et Mathieu Moody, de Bombardier aéronautique

désormais leurs employeurs savent que s'ils ne parlent pas français, on va les retourner avec une pénalité de 400 \$ sans accepter la marchandise », raconte le président du syndicat CSN de l'entrepôt. Jusque-là, les employés ne se rendaient pas compte qu'ils avaient le droit de travailler en français uniquement. »

Admiratif, un autre syndiqué, lui aussi salarié dans un entrepôt, remarque qu'il aurait bien aimé connaître avant l'expérience de Jean Coutu. Confronté au

même problème de chauffeurs unilingues anglophones, le syndicat a obtenu des cours d'anglais pour ses membres. Du coup, ils ne travaillent plus dans leur langue toute la journée, ce qui constitue pour plusieurs une source de stress et de discrimination. Un problème que les syndiqués FTQ du secteur de l'aérospatiale ont pris à bras le corps, il y a plusieurs années. « Un avion conçu, dessiné, fabriqué en français ne volera jamais. » Voilà ce que déclaraient les dirigeants d'entreprises comme Bombardier, CAE, Pratt et Whitney à la fin des années 90 quand leurs employé-es québécois réclamaient le droit de travailler en français. Au Québec, l'aérospatiale emploie 40 000 personnes, majoritairement dans la région de Montréal, et l'essentiel du travail se faisait en anglais jusqu'à tout récemment.

Concertation

La mise en place d'une table de concertation réunissant des représentants de l'aérospatiale a changé les choses. Surtout lorsqu'en 1998, une délégation d'employés de l'aéronautique québécoise a été reçue en France par des membres de la CGT. Ils leur ont fait rencontrer une

Payant, le français!

« En travaillant dans notre langue, on comprend mieux ce qu'on fait, et l'on gagne en productivité », explique Mathieu Moody, impliqué depuis 20 ans dans le comité de francisation de Bombardier aéronautique, AIMTA, section 712.

En sachant exactement quel type de rivet ou quel genre de mèche il faut utiliser, l'avion a beaucoup moins d'anomalies. Du coup, Bombardier fait payer l'appareil plus cher, car les erreurs réduisent le prix pour le client. »

Chez Jean Coutu, les « chiens de garde » du comité de francisation contribuent aussi à l'amélioration de la productivité de l'entreprise.

Les employé-es qui reçoivent les marchandises vérifient désormais les étiquettes des très nombreux produits tout juste déchargés des camions.

Leur vigilance a permis d'éviter qu'un paquet de biscuits pouvant contenir des « écrous » (traduction fantaisiste des noix en français) se retrouve sur les tablettes des succursales de la pharmacie. Une erreur qui aurait pu être très dangereuse pour les personnes allergiques à ce type d'aliment.

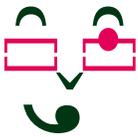
En plus, les fameux biscuits figuraient dans la circulaire de la semaine...

centaine de collègues d'usines françaises, qui utilisaient des logiciels en français pour concevoir et fabriquer des avions... qui volaient! Au retour, les salariés québécois ont présenté à leurs dirigeants les logiciels qui existaient dans leur langue. Ce qui a permis à Bombardier de livrer l'avion CR700 dessiné et exécuté en français du nez jusqu'au bout de la queue; une première en Amérique du Nord. Pour les syndiqués, les conditions de travail se sont nettement améliorées. L'anglais a cessé de constituer un critère de progression dans l'entreprise, éliminant ainsi un motif de discrimination. Les employés ont vu leur stress diminuer et le climat de travail s'améliorer.

Réseautage

Visiblement, le réseautage et l'échange d'informations entre syndiqué-es impliqués dans la défense de la langue aident grandement à améliorer l'utilisation du français au travail. En s'appuyant sur les expériences des autres, il devient plus facile de mentionner à l'employeur que tel logiciel est disponible en français ou tout simplement de le rappeler à ses devoirs. Farouche militante, Lucie Pratte, membre du comité de francisation chez CAE n'a pas hésité il y a quelques années à brandir la menace d'un signalement au gouvernement, car les dirigeants traînaient les pieds en matière d'utilisation du français. Une plainte qui aurait pu coûter 230 millions de dollars en subventions publiques à ce fabricant de simu-

lateur de vol, car le gouvernement exige le respect de la Charte de la langue française pour octroyer de l'aide. Finalement, la situation s'est améliorée rapidement. Une leçon que d'autres syndiqué-es ont ensuite appliquée à différentes entreprises syndiquées du secteur de l'aéronautique.



JEU LINGUISTIQUE 1

Mouvements de personnel

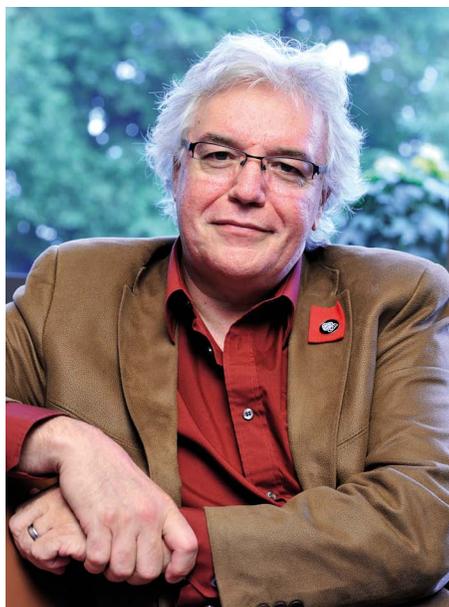
Associez chaque terme lié à la gestion des ressources humaines, dans la colonne de gauche, à la définition correspondante dans la colonne de droite.

Les termes employés dans ce jeu figurent dans le carnet *Pour une convention collective... en bons termes*¹; n'hésitez pas à le consulter pour en savoir davantage sur les termes utilisés dans les conventions collectives et dans la gestion des ressources humaines.

- | | | |
|-------------------|-------|--|
| 1. attrition | _____ | a) Rupture volontaire du contrat de travail à l'initiative du salarié. |
| 2. congédiement | _____ | b) Mesure de déclasserement hiérarchique prise à titre de sanction disciplinaire. |
| 3. déclasserement | _____ | c) Réduction naturelle de l'effectif d'un organisme ou d'une entreprise par suite de décès, de maladie, de retraite ou en raison de départs volontaires. |
| 4. démission | _____ | d) Acte par lequel l'employeur rompt d'une façon définitive le contrat de travail du salarié pour des motifs imputables à ce dernier, qu'ils soient d'ordre disciplinaire ou non. |
| 5. licenciement | _____ | e) Affectation d'un salarié ou d'un groupe de salariés à de nouveaux postes en raison de la suppression d'emplois, de la modification en profondeur des tâches ou de l'inadaptation aux changements. |
| 6. mutation | _____ | f) Affectation à un poste comportant plus de responsabilités et une rémunération plus élevée. |
| 7. promotion | _____ | g) Acte par lequel l'employeur rompt d'une façon définitive le contrat de travail du salarié sans qu'il y ait faute de la part de ce dernier, mais pour des motifs d'ordre économique ou technique. |
| 8. reclassement | _____ | h) Action d'un salarié qui évince un autre salarié de son poste pour l'occuper à son tour, généralement en vertu du critère d'ancienneté. |
| 9. rétrogradation | _____ | i) Reclassement d'un salarié à un poste de classification inférieure à cause de son inaptitude à remplir la fonction qu'il occupait ou en raison de circonstances économiques. |
| 10. supplantation | _____ | j) Affectation, au sein d'une même organisation, d'un salarié à un nouveau poste avec une rémunération identique à celle de son activité précédente et des responsabilités du même niveau professionnel. |

1. Québec (Gouvernement du). Office québécois de la langue française, *Pour une convention collective... en bons termes*, Micheline Lapointe-Giguère, 2006, 158 pages.

Le français, langue politique



Louis Roy, président de la CSN

Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a secoué son auditoire lors de l'ouverture du Forum mondial de la langue française en appelant les francophones à devenir des « indignés linguistiques. » Un message particulièrement dirigé vers les Français accusés d'indifférence face à la défense de leur propre langue. Cette première rencontre entre des francophones de la société civile venus des quatre coins du monde, enfin ceux qui ont réussi à obtenir un visa des autorités canadiennes (voir encadré), a brassé nombre d'idées reçues. Louis Roy, président de la CSN, s'est même demandé si, à force de défendre le français d'une façon identitaire et nationaliste, le Québec n'en venait pas à oublier le projet politique que porte cette langue. « J'ai été très impressionné d'entendre un Algérien expliquer lors d'une conférence que le français, malgré le colonialisme subi par son pays, représentait toujours la langue de la démocratie », témoigne-t-il.

Refus de visas!

Une dizaine de participants africains du forum syndical, dont Dominique Bicamumpaka, le président rwandais de la COTRAF, n'ont pu venir à Québec début juillet faute de visas. Le gouvernement canadien a refusé l'entrée au Canada de très nombreux acteurs de la société civile sous prétexte, souvent, qu'ils étaient trop jeunes et que cette visite était leur premier voyage à l'étranger. Sous-entendu, ils auraient pu vouloir s'installer ici une fois le Forum terminé. Ces refus arbitraires ont indigné les participants au Forum mondial de la langue française qui a réuni près de 1200 participantes et participants à Québec.

Une des premières résolutions de la rencontre porte d'ailleurs sur la nécessité de favoriser la circulation des francophones au sein de la francophonie. Cette résolution sera présentée au Sommet des chefs d'État en République du Congo en octobre prochain.

L'avenir, c'est l'Afrique

Pour l'OIF, l'avenir de la francophonie passe par l'Afrique qui pourrait compter 700 millions de locuteurs en 2050. Avec 32 pays francophones sur 140 et 21 où le français constitue la première langue officielle, l'avenir semble radieux sur le continent. Sauf que chez les jeunes, cette langue est désormais associée à la corruption et au manque de démocratie. Comme l'a très justement expliqué Adrien Beleki Akouete, secrétaire général adjoint de la CSI-Afrique. De nombreux Africains ne supportent plus le néocolonialisme à la française. Plusieurs décennies après l'indépendance, ils dénoncent la mainmise de la France sur les ressources de leurs pays. Autre raison de ce désamour pour la langue, le soutien marqué de la France pour les régimes corrompus de plusieurs dictateurs africains. « Beaucoup de jeunes préfèrent aller faire leurs études aujourd'hui aux États-Unis, au Canada ou en Belgique, plutôt qu'en France, constate le syndicaliste togolais. Cela leur permet d'avoir des



Adrien Beleki Akouete, secrétaire général adjoint de la CSI-Afrique, et Mamadou Diallo, secrétaire général adjoint de la CSI

diplômes plus reconnus, d'être bilingues ou trilingues et de trouver facilement du travail dans les organisations internationales pour éviter le chômage dans leurs pays. » Un phénomène que résume Marcellin Koba, un jeune consultant en marketing béninois croisé au Forum. Il était furieux des embûches administratives pour celles et ceux qui veulent aller étudier dans les pays francophones. « Le monde actuel est en compétition et il ne faut pas que notre langue nous retarde. »

Mondialisation

De son côté, Mamadou Diallo, secrétaire général adjoint de la CSI constate que les changements économiques vécus en Afrique ont une influence directe sur la santé du français. « Au Sénégal, comme dans beaucoup d'autres pays, l'enseignement se privatise de plus en plus. Les nouvelles écoles de commerce ou d'informatique choisissent l'anglais, explique-t-il. Comme les multinationales qui s'installent et imposent cette langue de travail. » Selon lui, il faudrait que les francophones, et en particulier les instances françaises qui siègent dans des organisations internationales, défendent davantage cette langue pour qu'elle puisse continuer à rayonner sur le continent africain. De son côté, Adrien Akouete rêve que la France adopte une coopération davantage transparente et démocratique, et que les entreprises françaises participent aussi beaucoup plus à la formation de leurs travailleurs. Les syndicats et leurs organisations régionales et mondiales pourraient exiger ce changement de cap afin de mieux protéger les droits des employé-es, mais aussi favoriser une diversité de points de vue. Le français deviendrait ainsi un atout et un véritable outil de développement. À quand un forum des jeunes Africains à propos de l'avenir de cette langue, se demande le syndicaliste conscient que le futur de la langue passe par les jeunes générations.

Les dessous du statut de langue officielle

« Disposer du statut de langue officielle dans un pays n'assure pas forcément l'avenir du français pour l'éternité », comme l'a expliqué Dominique Bicamumpaka, président rwandais de la COTRAF, par l'intermédiaire de sa compatriote Florida Mukandamutsa. Il suffit de quelques années pour que le statut du français bascule. Le Rwanda, qui utilisait jusque-là le français comme langue officielle, opte désormais pour l'anglais. Du jour au lendemain, des enseignants ainsi que les fonctionnaires dans l'administration et les employé-es dans les entreprises doivent changer de langue. Selon Dominique Bicamumpaka, seule une coopération internationale soutenant notamment les syndicats, les écoles privées et l'Église catholique, les défenseurs de cette langue, peut les aider à maintenir « le français comme patrimoine culturel du monde ».

Mais au fait, pourquoi continuer à parler français dans des anciennes colonies où cette langue traîne tant de casseroles derrière elle? Tout simplement parce que, pour plusieurs nations qui comptent parfois une vingtaine de langues locales, le français constitue une langue commune et neutre. Parler français permet aussi d'avoir des échanges à l'extérieur du pays et d'accéder à l'enseignement supérieur. C'est le cas d'Haïti, où le français a le statut de langue officielle aux côtés du créole. Dans les faits cependant, comme l'explique la conseillère syndicale du SPI, Rose Bello Celoma Bernard, seule l'élite sait l'utiliser. Lorsque le taux d'analphabétisme touche 50 à 60 pour cent de la population, la non-maîtrise de la langue de l'administration, des contrats de travail, de la justice constitue donc un handicap pour de très nombreux Haïtiens.

« Comme infirmière, j'ai appris les termes médicaux en français et certains n'ont pas de traduction en créole, explique la



Rose Bello Celoma Bernard, conseillère syndicale du SPI

jeune femme. Pourtant, la plupart des patients qu'on rencontre parlent uniquement créole. » Selon la conseillère syndicale, il faudrait améliorer la politique linguistique du ministère de l'Éducation pour mieux enseigner le français. Cette langue permet d'entretenir la coopération avec des pays francophones, que ce soit le Québec ou des pays de l'Afrique de l'Ouest, comme le Sénégal, où les syndicats partagent leurs luttes et leurs victoires.

JEU LINGUISTIQUE 2



Phrases à compléter

Complétez les expressions suivantes à l'aide d'un mot évoquant l'argent.

1. Des _____ de bouts de chandelles.
2. Être criblé de _____.
3. Être près de ses _____.
4. Faire _____ honorable.
5. Faire les _____ de quelque chose.
6. L' _____ n'a pas d'odeur.
7. Les bons _____ font les bons amis.
8. Mettre à _____ la tête de quelqu'un.
9. Pour tout l' _____ du monde.
10. Rendre à quelqu'un la _____ de sa pièce.



Le français, langue de l'intégration pour les immigrants

Le visage du Québec au travail se diversifie. En 40 ans, le nombre de personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français a doublé sur l'île de Montréal. Embauchés peu de temps après leur arrivée, ces immigrants et ces immigrantes ne maîtrisent pas toujours la langue officielle du Québec. « Nous avons découvert que dans beaucoup de secteurs, dont l'hôtellerie, de nombreux travailleurs issus de l'immigration, ou non, ont besoin d'apprendre ou d'améliorer leur français, explique Julie Marquis, responsable de la francisation à la CSN. La maîtrise du français leur permet aussi de développer leurs connaissances sur leur convention collective, leurs droits, leur santé au travail, le système d'éducation dans lequel évoluent leurs enfants. »

La CSN a donc créé des formations pour de petits groupes, à Montréal, qui travaillent au Holiday Inn Express Montréal Centre-ville, à l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis, au Hilton Montréal Bonaventure ou chez Volailles Marvid, un abattoir. Le syndicat local contribue à identifier les personnes qui ont des problèmes d'écriture et de lecture en français et à leur suggérer de s'inscrire aux cours. Ils sont dispensés par une formatrice ou un formateur une fois par semaine, soit pendant ou après les heures de travail des employé-es. La formation est prise en charge par la Fédération du commerce de la CSN qui, de son côté, reçoit des subventions du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre de la Commission des partenaires du marché du travail et en provenance des mesures d'Emploi Québec.





Des travailleuses et des travailleurs de l'abattoir Marvid en plein cours de français.

L'Union des employés de services de la FTQ a entrepris une démarche similaire en ciblant les entreprises de nettoyage, car la moitié des travailleuses et des travailleurs de ce secteur viennent de l'étranger et parlent au moins 25 langues différentes. Faut-il parler français pour passer la « mope » ? Non, répondaient spontanément les patrons lorsque le syndicat les approchait. Pour les séduire, la FTQ leur a présenté des incidents liés à une méconnaissance de la langue. Comme ce client hôtelier qui a eu la surprise de retrouver son tapis dans la poubelle un matin, parce que la veille, il avait demandé à l'employé d'une entreprise de nettoyage de le détacher, car un liquide avait été renversé. « Pour ce dernier, *détacher* signifiait *enlever le tapis* », raconte Louise Mercier, vice-présidente de la FTQ et présidente du comité de promotion du français.

La FTQ a passé un accord avec huit entreprises d'entretien ménager qui reçoivent une subvention pour libérer leurs employé-es le temps du cours qui se déroule dans les locaux de la FTQ. De nombreux employés, dont une grande partie de femmes immigrantes, fréquentent maintenant les classes de huit niveaux différents en français. Parfois, même après toute une nuit de travail à nettoyer des bureaux. Cet apprentissage

a un très grand impact sur l'intégration dans la société québécoise. Une fois familiers avec la langue, les allophones peuvent plus facilement faire l'épicerie, fréquenter la banque ou se familiariser avec la situation des syndicats au Québec, souvent bien différente de celle de leur pays d'origine où l'activité syndicale est parfois mal perçue. La formation améliore aussi la santé et la sécurité au travail. « Certains employeurs prétendaient que tel ou tel produit n'était pas dangereux », précise la responsable du comité de promotion du français. En lisant attentivement les étiquettes, les employés ont pris conscience du danger potentiel. Par conséquent, les problèmes d'inflammation de peau ont chuté. »



JEU LINGUISTIQUE 3

Bestiaire inanimé

Certains noms qui désignent des animaux, ou qui sont dérivés de noms d'animaux, servent à désigner tout autre chose. À vous de le découvrir!

1. AADNCR : un son criard
2. ENHIC : une pièce d'arme à feu
3. HNNTECCOO : une petite boule
4. GNNEOARD : une courroie
5. CEPU : petit semi-conducteur

Un enjeu mondial

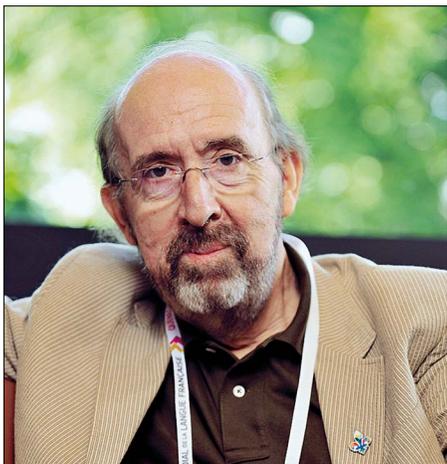
Ce besoin de formation en français ne se pose pas seulement lorsque les immigrants arrivent dans une société francophone comme le Québec. En Afrique, où les petits boulots se multiplient, les travailleurs sont de plus en plus marginalisés et isolés. Pour accéder au marché du travail plus formel, pour obtenir un prêt, faire affaire avec les responsables des municipalités, ils doivent maîtriser le français, la langue de l'administration dans plusieurs pays. « Serait-il possible d'élaborer une formule, un lexique syndical, qui facilite l'alphabétisation, l'organisation et l'appropriation de la culture syndicale?, s'interroge Pascal Kéré, de la Confédération syndicale du Burkina-Faso. Je fais appel à la CSI et à la CSI-Afrique. » Un appel qui démontre l'actualité de l'affirmation du président de la CSN, Marcel Pepin, en 1974, lorsqu'il affirmait que le français constituait une condition de travail, une des conditions les plus importantes.



En Afrique, où les petits boulots se multiplient, les travailleurs sont de plus en plus marginalisés et isolés.

Le français menacé au Québec et en France ?

Longtemps les francophones du Québec ont pensé que la loi 101 les protégeait de l'anglicisation de la province, en particulier au travail. De leur côté, les Français n'auraient jamais pensé que l'anglais deviendrait un critère d'embauche dans certaines entreprises installées sur leur sol. Le forum syndical a permis de lever le voile sur des réalités linguistiques qui passent trop souvent inaperçues.



Gérald Larose

Onze ans après avoir présidé la Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française, Gérard Larose tire un triste bilan de la décennie écoulée. « À cette époque, on était déjà inquiets de l'état du français, mais nous n'avions pas anticipé le recul majeur de la langue sous l'effet de la mondialisation, constate l'ancien président de la CSN. Deux cents amendements plus tard, la loi 101, dont on se gargarise, n'a plus de dents. Elle est méconnaissable. »

À l'entendre, si le français perd de sa valeur économique, il va tendre à disparaître, puisqu'il ne sera plus nécessaire de le parler pour travailler. Selon le professeur Larose de l'École de service social à l'UQAM, 35 ans après l'adoption de la Charte de la langue française, le Québec est revenu en arrière. Au stade actuel, la méconnaissance de l'anglais constitue

un handicap pour travailler ou progresser dans l'entreprise. Une situation à laquelle contribue le gouvernement du Québec qui finance des cours d'anglais aux immigrantes et aux immigrants et néglige de défendre le français à l'étranger. « Lorsque le premier ministre du Québec va à une rencontre internationale comme celle de Rio et qu'il prononce tout son discours en anglais, sauf "bonjour", cela affaiblit le statut de la langue », proclame-t-il.

Coup de barre

Pour inverser cette tendance lourde, ce souverainiste convaincu prône un coup de barre politique. Il faut éviter que le français ne devienne confiné à la sphère privée comme en Louisiane, où il a suffi d'une génération pour passer à l'anglais. Selon lui, les francophones doivent réaffirmer haut et fort le droit collectif de parler leur langue, et au premier chef les syndiqués. « On doit passer à l'offensive, lance l'ancien président de la CSN. Nous avons 15 ans devant nous pour décider si notre avenir sera en français ou non. Même si la crise énergétique, le combat pour les retraites, contre la précarité, pour le développement durable nous ont beaucoup mobilisés, il faut aussi se battre pour la langue. »



35 ans après l'adoption de la Charte de la langue française, le Québec est revenu en arrière.

En France, certains syndicats prennent de plus en plus conscience de la précarité du français dans les entreprises installées en France même.

En France

Ce combat devient aussi celui de certains syndicats en France. Ils prennent de plus en plus conscience de la précarité du français dans les entreprises installées en France même. Gérard Gourci, de la CGT, a accueilli en 1998 des syndicalistes québécois de l'aérospatiale pour leur faire découvrir les logiciels en français utilisés par leurs collègues des usines françaises (voir l'article « Français au travail, l'union fait la force »). Désormais la législation du Québec l'inspire. « Dans certaines entreprises achetées par des Américains, les réunions se déroulent en anglais, les logiciels sont dans cette langue tout comme la documentation, s'indigne l'ancien métallurgiste. Des procès ont eu lieu contre des banques américaines qui ont dû payer plusieurs centaines de milliers d'euros, car elles n'appliquaient pas le droit du travail de la France. »

La procédure pour attaquer en justice ces mauvais employeurs s'avère cependant très ardue. La seule législation concernant la langue au travail, la loi Toubon de 1994, manque de précisions, et le gouvernement reste assez passif dans ce dossier. L'environnement linguistique de l'économie change pourtant beaucoup en France. Avec la circulation des capitaux et des entreprises au sein de l'Union européenne, il arrive que des employés de différentes nationalités, ne parlant aucune langue commune, se côtoient sur un chantier. Selon Gérard Gourci, des travaux ont failli tourner au désastre récemment, à cause d'une mauvaise compréhension de différentes équipes. Les peintres ont continué à travailler dans une cage d'ascenseur que d'autres ouvriers, ne parlant pas leur langue, n'avaient pas bloquée.

Andrée Thomas, secrétaire confédérale de Force Ouvrière, constate de son côté que les agences de personnel temporaire profitent de la méconnaissance du français de certains employé-es depuis que la crise économique sévit. « Ils font venir des travailleuses et des travailleurs portugais ou des polonais dans le bâtiment ou les emplois domestiques et ne respectent pas le droit du travail », précise la syndicaliste.

La CGT songe à lancer une étude sur le phénomène par l'intermédiaire de ses syndicats locaux. Le but, comprendre exactement combien d'entreprises sont touchées par cette question de la langue au travail, dans quels secteurs, et les effets produits sur les salariés. Le portail *Langue du travail.org* peut constituer une aide précieuse pour les syndiqués



français, car le Québec a une bonne longueur d'avance en matière de défense du français, même si sa législation a perdu des plumes. En fait, que l'entreprise

soit située en France ou au Québec, il faut d'abord et avant tout mobiliser les employés à la nécessité et au droit de travailler et de progresser en français.

JEU LINGUISTIQUE 4

-eure, -euse, -teuse ou -trice ?

Les noms dont le masculin se termine en -eur sont nombreux et d'origines diverses, ce qui explique qu'il existe plusieurs types de formes féminines correspondantes. Les noms masculins en -eur font leur féminin en -euse, en -eure, en -teuse ou en -trice, selon le cas.

Écrivez la forme féminine correspondant aux noms masculins ci-dessous.



1. acupuncteur

3. chauffeur

5. prêteur sur gages

7. professeur

9. régisseur

2. camionneur

4. inspecteur

6. procureur

8. recteur

10. traiteur



Des solutions pour l'avenir du français

Si la situation et le statut du français varient considérablement d'un continent à l'autre et d'un pays à l'autre, les échanges et les actions concertées entre syndiqués de milieux différents ont souvent beaucoup d'impacts. Au Forum, les participantes et les participants se sont mis d'accord sur la nécessité de renforcer la coopération internationale francophone. Notamment en commençant par les instances qui regroupent les forces syndicales aux quatre coins du globe. Mamadou Diallo, qui traite de francophonie syndicale à la Confédération syndicale internationale (CSI), entend bien, par exemple, réclamer que cette instance fasse davantage de place au français. Un renforcement qui pourrait être épaulé par l'Organisation internationale de la francophonie.



Jacques Létourneau, vice-président de la CSN

« Nous avons tout avantage à faire circuler l'information en réseau », note Jacques Létourneau, vice-président de la CSN, et à relancer la coopération entre des organisations syndicales de différents pays. Cela a déjà existé pour la lutte contre le VIH/SIDA ou pour les droits des femmes avant que les bailleurs de fonds ne verrouillent leurs coffres. » Selon lui, il faut se fixer des objectifs

clairs d'échange, car les attentes sur le français changent selon les nations. Par exemple, au Québec, la langue fait partie de la question identitaire et en Côte-d'Ivoire, c'est plutôt l'idée d'avoir un langage commun, car les langues locales sont nombreuses. Dans ces conditions, l'utilisation du français comme langue de travail peut fédérer beaucoup de syndicats. Cependant, il faudrait redonner une direction politique au dossier de la francophonie syndicale au sein de la CSI.

Très motivés à faire rayonner davantage le français dans les milieux de travail, beaucoup de représentantes et de représentants de syndicats africains voient la défense de cette langue comme un moyen de protéger la diversité linguistique. Devant l'invasion de l'anglais, devenu la langue de la mondialisation, parler français aide à faire valoir que d'autres cultures existent en Afrique et ailleurs. Déjà, des projets de formation concernant l'économie informelle, un secteur en explosion dans les pays en développement, fonctionnent bien. Des travailleurs en apprennent plus sur leurs droits grâce à des cours d'alphabétisation donnés d'abord dans leur langue, puis en français. Au Québec, les programmes de francisation destinés aux immigrantes

et aux immigrants dispensés par la CSN ou la FTQ contribuent aussi à éveiller les nouveaux venus au droit du travail d'ici, afin qu'ils puissent se faire respecter de leurs employeurs.

Portail intersyndical

Conscients que le combat pour la langue passe aussi en grande partie par les jeunes militants, les participants ont salué l'initiative du portail intersyndical : *Langue du travail.org*, auquel s'est jointe la CSN depuis quelques mois. Les internautes disposent de nombre d'informations sur la réalité et les initiatives linguistiques des uns et des autres partout sur la planète, ainsi que d'une plateforme sur les réseaux sociaux. Cet outil pourrait s'avérer très utile pour convaincre les jeunes de s'impliquer dans la promotion d'une langue vivante, mais aussi pour échanger sur leurs expériences de travail en français dans divers secteurs et sur l'actualité des luttes syndicales dans le monde. Contrairement à leurs aîné-es du Québec, qui constataient à l'usine ou à la mine que seuls les anglophones pouvaient diriger le travail, les jeunes n'ont peut-être pas conscience de l'importance politique de la langue. Eux, qui passent facilement de l'anglais à l'espagnol ou au français dans des réunions internationales, pourront donc certainement mieux mesurer l'importance de s'exprimer dans leur langue pour garder leur culture vivante.



Une priorité syndicale

La CSN a participé en septembre 2011 à un projet destiné au secteur de l'hôtellerie à Montréal, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et de l'Office québécois de la langue française (OQLF). Plusieurs cours de français en milieu de travail destinés aux immigrantes et aux immigrants ont ainsi été organisés.

Malgré la fin du projet, la CSN a décidé de continuer à travailler à l'organisation de cours de français non seulement pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les personnes ayant besoin d'une mise à niveau afin d'aller chercher leur équivalence de cinquième secondaire. De plus, la CSN élargit l'accès à des projets de francisation aux travailleuses et aux travailleurs d'autres secteurs, très porteurs pour nos salariés-es.



Quatre projets

À ce jour, la CSN a démarré quatre projets pour un total d'environ 45 participants.

- Volailles Marvid
- Hôtel Holiday Inn Express
- Hôtel Gouverneur Place Dupuis
- Hôtel Hilton Bonaventure

Ce n'est pas terminé, car il y a d'autres projets à venir. La CSN travaille en ce moment à en concrétiser deux autres. De plus, les projets ayant démarré le semestre dernier sont tous reconduits pour une deuxième session.

Web

Des informations supplémentaires sur ces cours seront disponibles en temps et lieu sur notre page Web destinée à la francisation : www.csn.qc.ca/web/francisation.

Contact

Pour toutes informations concernant le démarrage de cours de français, nous vous invitons à communiquer avec le service-conseil de la CSN à :

Service des relations du travail–
Recherche

Julie Marquis, conseillère syndicale,
responsable de la francisation
1601, avenue De Lorimier
Montréal, Québec H2K 4M5
Téléphone : 514 529-4978
Télécopieur : 514 529-4933
julie.marquis@csn.qc.ca

SOLUTIONS DES JEUX



Mouvement de personnel

1. c — 2. d — 3. i — 4. a — 5. g — 6. j — 7. f — 8. e — 9. b — 10. h

Phrases à compléter

1. économies — 2. dettes — 3. sous — 4. amende — 5. frais — 6. argent
7. comptes — 8. prix — 9. or — 10. monnaie

Bestiaire inanimé

1. canard — 2. chien — 3. cochonnet — 4. dragonne — 5. puce

-eure, -euse, -teuse ou -trice ?

1. acupunctrice — 2. camionneuse — 3. chauffeuse — 4. inspectrice
5. prêteuse sur gages — 6. procureure — 7. professeure — 8. rectrice
9. régisseuse — 10. traiteuse

LOGO
FSC

Production :

Service des communications

Rédaction :

Pascale Guéricolas

Photos :

Marc Robitaille

Collaboration :

Service des relations
du travail

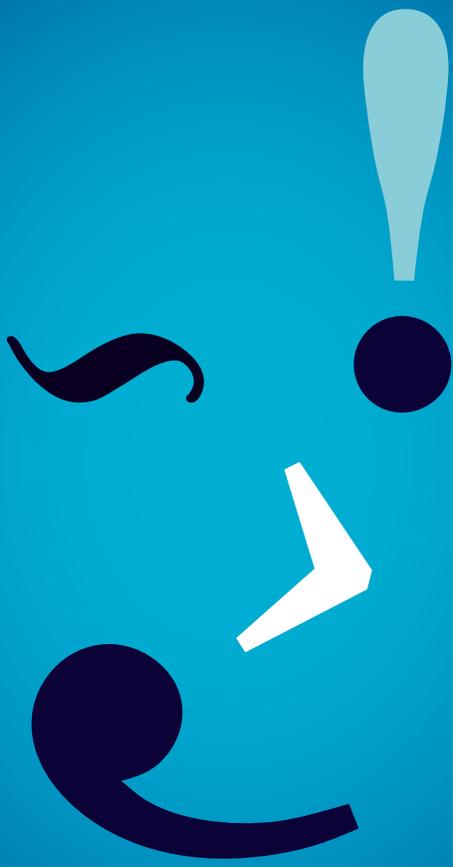
Dépôt légal :

BANQ 2012
BAC 2012

Septembre 2012



www.csn.qc.ca



Fiers de travailler en
français 
CSN